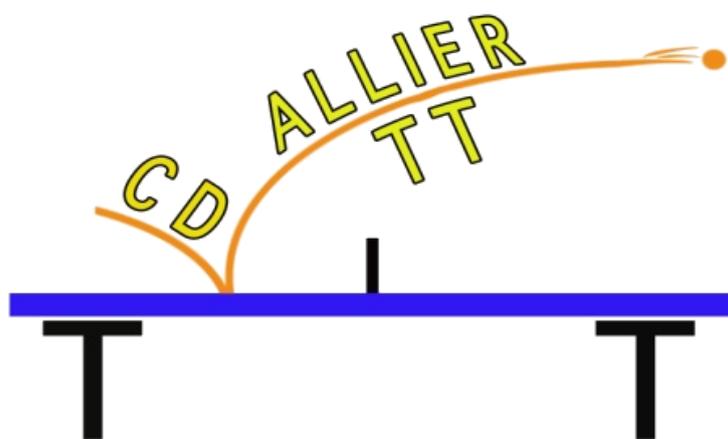




ALLIER 2024

Projet de Développement et de Performance



Sommaire

.....	1
I - Entité :.....	4
1 - Présentation :.....	4
2 - Instances :.....	4
A - Instances internes :.....	4
B - Instances fédérales :.....	4
C - Instances externes :.....	5
II - Principales missions :.....	5
III - Statistiques :.....	5
1 - Clubs – Licences :.....	5
A - Evolution du nombre de licenciés :.....	5
B - Evolution du nombre de club :.....	6
2 - Compétiteurs :.....	6
A - Par équipe :.....	6
B - Critérium fédéral :.....	7
3 - Educateurs et corps arbitral :.....	7
A - Educateurs :.....	7
B - Arbitres et juge-arbitres :.....	7
IV - Forces et faiblesses – Diagnostic :.....	8
1 - Forces :.....	8
2 - Faiblesses :.....	8
3 - Diagnostic :.....	8
V - Missions :.....	8
1 - Compétition – Gestion des épreuves :.....	8
A - Championnat par équipes :.....	8
B - Critérium fédéral :.....	9
C - Championnat d'Allier individuel :.....	9
D - Finales par classements :.....	9
E - Championnat jeunes :.....	9
2 - Détection et perfectionnement :.....	9
A - Top détection :.....	9
B - Inter-comités :.....	9

3 - La formation :.....	10
A - Les cadres techniques :.....	10
B - Les arbitres et juges-arbitres :.....	10
C - Les dirigeants :	10
VI - Plan d'action :	10
1 - Les cibles :	10
A - Elus et partenaires :	10
B - Correspondants des clubs et dirigeants :.....	11
C - Compétiteurs :	11
D - Arbitres et juges-arbitres :.....	12
E - Jeunes :	12
F - Cadres techniques :	12
G - Nouveaux licenciés :	12
2 - Définition des objectifs et formalisation du plan d'action :.....	12
VII - Annexes :.....	19

I - Entité :

1 - Présentation :

Le comité de l'Allier de Tennis de Table (CD03) est une instance départementale de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT). C'est un comité de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis de Table (LAURATT).

Depuis 2018, le président du CD03 est Thomas FEYDEL. Son mandat a été renouvelé en 2020 pour 4 ans.

Le siège du CD03 est situé dans les locaux de la Maison Départementale des Sports, 4 rue de Refembre à Moulins 03000.

2 - Instances :

A - Instances internes :

Le comité directeur du CD03 est composé de 14 membres dont 3 femmes. Ils sont élus pour une olympiade. Le comité directeur se réunit au moins 4 fois par année sportive.

Il est chargé de la définition et du suivi des orientations du fonctionnement et du développement du tennis de table sur le département de l'Allier. C'est lui qui prend les décisions sur les positionnements politiques et toutes les dépenses d'investissement.

Il est également chargé de traiter des affaires courantes (gestion du personnel, dépenses de fonctionnement, relation quotidienne avec les clubs, gestion administrative etc.).

Il existe des commissions au sein du Comité directeur. Elles sont chargées de mettre en œuvre les actions décidées par le Comité Directeur. Le CD03 compte les commissions suivantes :

- Commission sportive
- Commission arbitrage et règlements
- Commission jeunes et techniques
- Commission développement et communication

Au niveau technique, le CD03 dispose d'un Responsable Technique Départemental en la personne de Pierre FEYDEL, bénévole.

Une assemblée générale est organisée chaque saison sportive. En général, elle a lieu fin août, l'année de référence de fonctionnement du CD03 étant réalisée sur l'année sportive.

Organigramme en annexe.

B - Instances fédérales :

La LAURATT est l'instance régionale de rattachement. Elle est le principal soutien du CD03, pour la gestion administrative (facturation des clubs, gestion des licences, gestion des mutations,...), sportive (championnat régional, tournois,...) ou technique (élite régional, formation,...).

Le président de chaque comité départemental de la région est membre de droit du Comité Directeur de ligue.

La FFTT est l'instance nationale qui définit et pilote les actions de développement du tennis de table en France, le haut niveau, les formations fédérales et d'état, les règlements sportifs des compétitions. Jean LACROIX, vice-président du CD03, et Thomas FEYDEL sont les représentants du comité auprès de la FFTT.

C - Instances externes :

Le Conseil départemental soutient le CD03 sur des actions de développement (nouveaux publics, féminines,...) ou de fonctionnement (aide à l'information,...).

L'Agence Nationale du Sport (ANS) soutient le CD03.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 63 – Antenne Allier) soutient le CD03 sur les aspects de développement et de formation.

II - Principales missions :

Les principales missions du CD03 sont :

- La gestion des compétitions départementales
- L'arbitrage et son développement (formation)
- La détection et le perfectionnement des jeunes compétiteurs
- Le développement du nombre de licenciés
- La féminisation du tennis de table
- La communication interne et externe

III - Statistiques :

1 - Clubs – Licences :

A - Evolution du nombre de licenciés :

		Traditionnel			Promotionnel			Total au 05/04/2021		
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2018-2019	2019-2020	2020-2021
01030035	ASPTT MONTLUCON	74	74	54	47	47	13	121	121	67
01030042	ST-GERMAIN TENNIS DE TABLE	31	34	26	8	9	6	39	43	32
01030082	TT CUSSET	61	44	38	41	49	30	102	93	68
01030094	COMMENTRY TENNIS DE TABLE	33	11	5	11	7	0	44	18	5
01030108	SL. VICHY TT	27	24	26	40	40	25	67	64	51
01030128	ASTT CRECHY	20	19	22	4	8	3	24	27	25
01030165	BIOZAT TENNIS DE TABLE	24	24	18	15	16	10	39	40	28
01030212	TT BOURBON	25	18	14	1	2	1	26	20	15
01030227	CHARMEIL PPC	14	14	14	5	7	5	19	21	19

01030291	TENNIS DE TABLE DE LAPALISSE	29	32	15	1	4	1	30	36	16
01030299	A.S.T.T. M.A. MONTBEUGNY	29	38	38	29	46	16	58	84	54
01030300	HAUTERIVE-BRUGHEAS T.T.	28	32	20	0	1	2	28	33	22
01030305	A.L. MAYET DE MONTAGNE T.T	17	14	16	0	0	0	17	14	16
01030308	ETOILE AGGLO MOULINS YZEURE TT	33	28	21	25	30	12	58	58	33
01030310	TENNIS DE TABLE LE BRETHON	11	12	9	3	1	1	14	13	10
01030312	AMICALE LAÏQUE DE SOUVIGNY	9	11	5	0	0	0	9	11	5
01030316	Association Sportive Parodienne	17	21	16	6	2	2	23	23	18
01030319	PPC VARENNOIS	10	16	16	0	1	0	10	17	16
Total au 05/04/2021		492	466	373	236	270	127	728	736	500

B - Evolution du nombre de club :

Ces deux dernières années, le nombre de club au sein du CD03 est constant. Nous comptons actuellement 18 clubs, dont un créé en 2019.

2 - Compétiteurs :

A - Par équipe :

		Nombre d'équipes			
		Départementale	Régionale	Nationale	Total
01030035	ASPTT MONTLUCON	4	1	0	5
01030042	ST-GERMAIN TENNIS DE TABLE	2	2	0	4
01030082	T T CUSSET	2	1	1	4
01030094	COMMENTRY TENNIS DE TABLE	1	0	0	1
01030108	SL. VICHY TT	3	1	0	4
01030128	ASTT CRECHY	4	0	0	4
01030165	BIOZAT TENNIS DE TABLE	5	0	0	5
01030212	TT BOURBON	3	0	0	3
01030227	CHARMEIL PPC	2	0	0	2
01030291	TENNIS DE TABLE DE LAPALISSE	2	0	0	2
01030299	A.S.T.T. M.A. MONTBEUGNY	4	2	0	6
01030300	HAUTERIVE-BRUGHEAS T.T.	3	0	0	3
01030305	A.L. MAYET DE MONTAGNE T.T	3	0	0	3
01030308	ETOILE AGGLO MOULINS YZEURE TT	3	1	0	4
01030310	TENNIS DE TABLE LE BRETHON	2	0	0	2
01030312	AMICALE LAÏQUE DE SOUVIGNY	1	0	0	1
01030316	Association Sportive Parodienne	3	0	0	3
01030319	PPC VARENNOIS	3	0	0	3
Total au 05/04/2021		50	8	1	59

B - Critérium fédéral :

	INSCRITS AU CRITERIUM FEDERAL	Total			Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans	
		M	D	M+D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D
01030035	ASPTT MONTLUCON	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
01030042	ST-GERMAIN TENNIS DE TABLE	7	1	8	0	0	0	0	1	0	5	1	1	0	0	0	0	0
01030082	T T CUSSET	15	1	16	0	0	1	0	5	0	1	0	4	1	4	0	0	0
01030094	COMMENTRY TENNIS DE TABLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01030108	SL. VICHY TT	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0
01030128	ASTT CRECHY	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
01030165	BIOZAT TENNIS DE TABLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01030212	TT BOURBON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01030227	CHARMEIL PPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01030291	TENNIS DE TABLE DE LAPALISSE	7	0	7	0	0	1	0	0	0	3	0	1	0	1	0	1	0
01030299	A.S.T.T. M.A. MONTBEUGNY	9	0	9	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	4	0	2	0
01030300	HAUTERIVE-BRUGHEAS T.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01030305	A.L. MAYET DE MONTAGNE T.T	5	0	5	0	0	0	0	0	0	3	0	2	0	0	0	0	0
01030308	ETOILE AGGLO MOULINS YZEURE T	3	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0
01030310	TENNIS DE TABLE LE BRETHON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01030312	AMICALE LAÏQUE DE SOUVIGNY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01030316	Association Sportive Parodienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01030319	PPC VARENNOIS	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Total :		54	3	57	0	0	2	0	8	0	15	1	10	2	13	0	6	0

3 - Educateurs et corps arbitral :

A - Educateurs :

Nombre d'éducateurs sportifs brevetés d'état ou brevetés professionnels en fonction en Allier	2
Nombre d'animateurs sportifs	26
Total	28

B - Arbitres et juge-arbitres :

Arbitres de club	4
Arbitres régionaux	50
Juges-arbitres 1er degré (Championnat par équipes)	23
Juges-arbitres 2ème degré (Critérium fédéral)	8
Total arbitres au 05/04/2021	54

IV - Forces et faiblesses – Diagnostic :

1 - Forces :

- Une bonne représentation des clubs et des joueurs dans les compétitions départementales.
- Des compétitions « D3 découverte et Match’Ping » idéales pour le premier contact avec la compétition. Un réel engouement pour leur formule (durée maîtrisée, assouplissement des règles).
- Un bon investissement des clubs avec une forte présence des dirigeants lors des assemblées générales et des réunions de rencontres entre le comité, la ligue et les clubs.
- Une équipe dirigeante étoffée avec pas moins de 14 membres du comité et 2 élus au comité de ligue.

2 - Faiblesses :

- Diminution trop importante du nombre de licenciés traditionnels et promotionnels. La crise COVID a logiquement fait chuter la licenciation.
- Manque d’une dynamique « jeune » dû à la disparité géographique des clubs qui se caractérise par un manque important de joueurs dans les catégories Poussin(e)s – Benjamin(e)s - Minimes
- Peu de clubs ont des projets de développement.
- Quelques clubs manquent de cadres techniques diplômés.
- Appréhension des clubs vis-à-vis de la grande région (niveau de jeu, distance).

3 - Diagnostic :

Des possibilités de développement existent sur le CD03 car les forces sont réelles. L’élection d’un nouveau président du CD03, accompagné de dirigeants de clubs d’expériences, associés à des piliers solides du CD03 et de nouvelles personnes dynamiques, permet d’envisager un réel plan d’action pour cette nouvelle olympiade.

V - Missions :

1 - Compétition – Gestion des épreuves :

Les compétitions départementales, individuelles ou par équipes, sont nombreuses et variées. De septembre à juin, des compétitions sont organisées pratiquement chaque week-end pour permettre au maximum de licenciés de se confronter.

Ces compétitions sont gérées par le CD03 avec l’aide des clubs pour leur déroulement.

A - Championnat par équipes :

De la départementale 2 à la pré-régionale, le CD03 gère le bon fonctionnement de cette compétition par équipes.

A noter, que depuis janvier 2017, le CD03 a créé une division « D3 découverte », idéale pour le premier contact avec la compétition.

B - Critérium fédéral :

Organisé sur 4 tours avec différents échelons, il se joue par catégorie d'âge et chacun peut jouer à son niveau. Les inscriptions sont possibles à chaque tour. C'est la compétition de référence au niveau individuel. Pour le niveau départemental, il est organisé en collaboration avec le comité du Puy de dôme (63), permettant ainsi à nos licenciés une plus grande variété de jeu et de niveau.

C - Championnat d'Allier individuel :

Finale organisée par catégorie d'âge, elle permet d'attribuer le titre de champion d'Allier dans chacune des catégories.

Les vainqueurs des tableaux par catégories sont qualifiés pour leur équivalent aux championnats AURA individuel.

Le CD03 a mis en place des tableaux par points permettant ainsi aux joueurs de tout âge de se rencontrer.

D - Finales par classements :

Finale organisée par tranche de classement, elles permettent d'obtenir un titre dans sa tranche de classements indépendamment de son âge. Journée qualificative pour l'échelon régional.

E - Championnat jeunes :

Championnat ouvert aux jeunes (de poussins à juniors). Il est composé de deux sections distinctes. Une première appelée « Match'Ping » pour découvrir la compétition individuelle et qui s'organise en montée-descente. Une seconde appelée « Tournoi jeunes » pour les joueurs plus expérimentés.

Cette compétition est divisée en deux zones, une zone Est et une zone Ouest, permettant ainsi aux jeunes et aux accompagnateurs de limiter les déplacements.

2 - Détection et perfectionnement :

A - Top détection :

Un top détection annuel pour évaluer les meilleurs jeunes du département, souvent intégré à une journée de championnat jeunes. Compétition qualificative pour l'échelon régional.

B - Inter-comités :

Participation annuelle du CD03 aux inter-comités (19 comités actuellement). Compétition que le comité a remporté en 2011 en minimales et qui permet à nos jeunes de se confronter à d'autres comités et d'autres régions.

3 - La formation :

A - Les cadres techniques :

Des formations d'animateurs fédéraux et d'entraîneurs fédéraux sont organisées par la ligue. Le CD03 compte au moins un diplômé sur les trois dernières années. Depuis 2019, le CD03 organise une formation « initiateur de club », premier diplôme d'animateur de la filière fédérale de formation.

B - Les arbitres et juges-arbitres :

Dorénavant, le comité possède un formateur AR / JA1 et n'est plus dépendant des autres comités et de la ligue.

Ainsi, le comité organise chaque année une formation d'arbitre régional et de juge-arbitre 1^{er} degré (championnat par équipe), auxquels nos licenciés participent avec engouement.

De plus, le comité dispose de plusieurs juges-arbitres 2^{ème} degré qui peuvent juge-arbitrer les épreuves départementales.

Le nouveau mode de recyclage en ligne pour les AR et JA1, a permis à de nombreux arbitres et juge-arbitres de se remettre à niveau et ainsi de redevenir actif.

C - Les dirigeants :

Le CD03 relaie les formations organisées par le CDOS et envisage de mener des actions sur le sujet au sein des clubs du département.

VI - Plan d'action :

1 - Les cibles :

Pour cette olympiade, le CD03 se fixe plusieurs cibles, qui déterminent les objectifs à atteindre. La cible est nommée selon le public : en effet ce projet se veut au service des femmes et des hommes qui font le tennis de table dans le département et au-delà.

Chaque objectif sera décliné en actions concrètes, qui donneront la feuille de route pour cette olympiade. Initialement composé en 2018, ce projet a fait l'objet d'une actualisation pour l'olympiade 2020/2024. En effet, la crise COVID ayant fortement impacté nos clubs, nous devons adapter le plan d'action pour redynamiser et relancer l'activité de notre comité.

Les cibles fixées sont les suivantes :

A - Elus et partenaires :

La mise en place des nouvelles régions territoriales a des incidences sur le monde sportif. La Ligue Auvergne Rhône-Alpes va réorganiser la relation entre la ligue et les comités. La répartition des compétences est indispensable pour gagner en efficacité.

Le rôle des comités doit être clairement établi, comme acteurs fédéraux, dans l'organisation de la FFTT et la ligue Auvergne Rhône-Alpes et dans leur mission, de relais ou de responsable d'actions auprès des clubs.

L'objectif des élus est de rendre visibles aux clubs, les actions de chacun des partenaires fédéraux, mais aussi d'éviter l'éparpillement des actions et d'en diminuer les coûts.

Dans un contexte économique difficile, pour le mouvement sportif comme pour d'autres domaines, la nécessité d'optimiser les coûts de fonctionnement et de partager les coûts d'investissement, devient une évidence. La mutualisation des moyens avec la ligue est un des leviers à actionner.

Le rôle de la ligue et des comités dans l'attribution des subventions de type ANS va être central. Le CD03 doit s'organiser avec la ligue pour la gestion de celles-ci.

Le tennis de table se doit d'être reconnu comme une discipline importante du département, comme le doit être toute discipline olympique, qui plus est, quand elle compte près de 200 000 licenciés en France.

Le CD03 doit être le relais du tennis de table auprès de toutes les instances administratives départementales (Conseil départemental, CDOS,...) mais aussi des médias départementaux (presse, radio, TV, internet, réseaux sociaux).

B - Correspondants des clubs et dirigeants :

Par correspondants des clubs, nous entendons les personnes désignées par les clubs pour être en relation avec le CD03. Par défaut ce sera le président, le secrétaire, le trésorier et toute autre personne désignée par le président du club.

Nous réaffirmons la position du CD03 comme interlocuteur privilégié des correspondants désignés par les clubs. A ce titre par exemple, cette mission gère l'attribution des mérites aux dirigeants des clubs et l'organisation de formation de dirigeants.

La qualité de l'accueil des clubs est primordiale pour le développement de son activité. Cette mission a pour objectif de relayer auprès des clubs toutes les actions d'accueil et de label. Le CD03 s'engage à inciter les clubs et à les accompagner dans toutes les actions d'amélioration de salle ou de création.

La représentativité géographique du tennis de table sur l'ensemble du département est nécessaire pour son développement. Le CD03 accompagnera toute initiative pour la création de nouveaux clubs ou la création d'antenne de clubs existants.

Considérant que la présence d'une ou deux équipes au niveau national sur le département est un facteur de développement, cette mission aura pour objectif d'accompagner un ou deux clubs pour l'accession et le maintien d'une équipe en Nationale 3.

C - Compétiteurs :

Les résultats sportifs des élavérins dans nos équipes ou individuellement sont honorables. Il faut améliorer cette dynamique.

De plus, nous devons faire en sorte que nos compétitions soient attractives en veillant à maîtriser leur durée, en favorisant leur bonne organisation, en simplifiant leur juge-arbitrage.

Nous devons être à l'initiative de toutes nouvelles compétitions en mesure d'intéresser les compétiteurs. Nous initions une étude sur la création d'une coupe d'Allier par exemple.

De même, une réflexion sur l'organisation générale des compétitions est à mener.

D - Arbitres et juges-arbitres :

Fort de la bonne dynamique de la commission arbitrage, le CD03 souhaite inscrire celle-ci dans une mission à part entière et développer particulièrement les missions de formation de nouveaux arbitres et juges-arbitres ainsi que la refonte des règlements sportifs départementaux. Le CD03 s'engage dans la promotion du respect des règles du jeu telle qu'elle est portée par la ligue.

E - Jeunes :

Le développement qualitatif de notre sport passe par la détection et le perfectionnement des jeunes. En ce qui concerne ces actions, le Responsable Technique Départemental, en relation avec la ligue aura pour mission la création d'un stage départemental ainsi que sa pérennisation. Plusieurs actions techniques seront à mettre en œuvre tout au long de l'olympiade afin d'assurer la détection et la formation de nos jeunes talents.

Des relations particulières doivent être entretenues avec les écoles, véritable pilier pour la détection des jeunes joueurs.

F - Cadres techniques :

Ce développement ne peut être assuré sans la présence de personnes compétentes dans les clubs.

Le Responsable Technique Départemental doit être le relais technique entre le CD03 et tous les entraîneurs des clubs du département.

Une véritable communauté des cadres techniques doit être mise en place pour coordonner au niveau départemental l'ensemble des actions.

Le CD03 proposera des formations d'initiateur de club, diplôme d'entraîneur reconnu par la fédération, avant le niveau d'animateur fédéral.

G - Nouveaux licenciés :

Le développement quantitatif reste bien entendu un objectif à tenir. Il doit être réalisé sur tous les axes possibles.

Deux publics seront mis en évidence comme public prioritaire pour le développement :

- Les féminines
- Les jeunes 4-7 ans
- Le Ping Santé / Bien-être

Le CD03 se doit d'assurer le développement du tennis de table dans son département, mesuré sur le nombre de licenciés qu'il soit traditionnel, promotionnel ou évènementiel. La diversification des formes de pratiques avec la création de nouveaux formats de jeu est un axe fort sur lequel nous pouvons évoluer afin d'attirer de nouveaux licenciés (hardbat, Dark Ping, ping en extérieur...).

2 - Définition des objectifs et formalisation du plan d'action :

Fort de ce constat, le CD 03 a défini un plan d'action autour de 4 axes :

- La formation
- Le développement
- La détection
- La performance

Il s'articule autour d'objectifs précis et d'actions concrètes à réaliser à court, moyen et long termes. Les indicateurs vont nous permettre d'évaluer et d'ajuster les actions réalisées.

○ **Axe 1 : La formation**

Objectif n°1 : Former des cadres techniques de club : Initiateur de club, animateur fédéral, entraîneur fédéral	
☐ Action n°1 : Proposer des formations bénévoles et accompagner les nouveaux entraîneurs dans le développement de compétences	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de formations Initiateur de club, animateur fédéral, entraîneur fédéral chaque année, avec une prise en charge des frais par le comité - Favoriser le partage d'expérience entre les différents cadres techniques du département via site internet, mail, réseaux sociaux... - Réunion annuelle des cadres techniques du département pour discuter autour de l'avancée du projet et le suivi des clubs
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres techniques - Dirigeants
☐ Action n°2 : Mettre en place une conférence des entraîneurs	
<i>Comment ?</i>	Organiser un événement rassemblant les différents entraîneurs bénévoles ou salariés pour permettre le partage d'expérience, et ouvrir les discussions sur différents thèmes
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres techniques
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Augmenter le nombre de cadres techniques de 25%</p> <p>Long terme : 100% des clubs du département disposent d'un entraîneur qualifié (minimum IC)</p>

Objectif n°2 : Former des arbitres et juge-arbitres	
☐ Action n°1 : Pérenniser des formations d'arbitre et de juge-arbitre annuellement	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de formations d'arbitre de club, d'arbitre régional et de juge-arbitre 1^{er} degré, avec une prise en charge des frais par le comité - Remise du kit d'arbitrage aux nouveaux formés - Remise à niveau organisée à distance pour faciliter l'accès au maximum de personnes
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Arbitres et juge-arbitres - Dirigeants - Compétiteurs - Jeunes
☐ Action n°2 : Mettre en valeur nos arbitres et juge-arbitres	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux arbitres de participer à l'arbitrage de grandes compétitions - Récompenses en fin d'année aux meilleurs arbitres du comité suivant un barème - Donner la possibilité de juge-arbitrer des épreuves départementales - Participation à la journée de l'arbitrage organisée par la ligue AURA
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Arbitres et juge-arbitres - Elus et partenaires
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Augmenter le nombre d'arbitres de 25% et le nombre de juge-arbitre de 10%</p>

	Long terme : 100% des clubs du comité disposent d'au moins 2 arbitres régionaux et d'un juge-arbitre 1 ^{er} degré
--	---

Objectif n°3 : Former des dirigeants	
☐ Action n°1 : Repérer et former les dirigeants de demain	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les profils directement dans les clubs : personnes impliquées, motivées, prêtes à s'engager - Proposer des formations par l'intermédiaire de la ligue AURA et du CDOS avec une prise en charge des frais de formation par le comité - Promotion auprès des clubs et des personnes ciblées des Webinaires organisés à distance
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dirigeants - Compétiteurs - Nouveaux licenciés
☐ Action n°2 : Mettre en valeur nos dirigeants	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une soirée des dirigeants : soirée dînatoire avec remise des mérites départementaux - Récompenser les clubs ayant formé ou impliqué de nouveaux dirigeants
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dirigeants - Arbitres et juge-arbitres - Cadres techniques - Elus et partenaires
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Augmenter de 25% le nombre de dirigeants actifs au sein des clubs du comité</p> <p>Long terme : 75% des clubs ont doublé les 3 postes essentiels : président – secrétaire - trésorier</p>

○ **Axe 2 : Le développement**

Objectif n°1 : Développer le nombre de licenciés des catégories cibles : poussin(e)s – benjamin(e)s - minimes	
☐ Action n°1 : Faire découvrir son club aux plus jeunes	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de Premiers Pas Pongistes dans les clubs - Mise en place de forums, de journées portes ouvertes pour faire découvrir l'activité à un maximum de personnes - Intervention dans les écoles avec l'appui d'intervenants du comité si besoin
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - Nouveaux licenciés
☐ Action n°2 : Ouvrir des créneaux d'entraînement dédiés	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de créneaux jeunes : école de tennis de table, section ping 4/7ans - Prise en charge des entraînements par des entraîneurs diplômés (IC, AF, EF, etc.)
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux licenciés - Cadres techniques - Dirigeants
☐ Action n°3 : Proposer des compétitions attractives pour nos jeunes débutants	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir la compétition aux plus jeunes sous des formats plus adaptés avec moins de contraintes - Organiser des regroupements ludiques pour les plus jeunes
<i>Quelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes

<i>cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Compétiteurs - Nouveaux licenciés
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Augmentation de 40% des effectifs en poussins – benjamins – minimes</p> <p>Long terme : 75% des clubs du comité disposent d'une école de tennis de table et 50% d'une section ping 4/7 ans</p>

Objectif n°2 : Développer le nombre de licenciées féminines

☐ Action n°1 : Organiser des actions de promotion envers les féminines	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de journée de promotion du « ping au féminin » - Création d'une commission féminine au sein du comité - Aider à l'ouverture de créneaux dans les clubs : section féminine, fit ping
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux licenciés - Féminines
☐ Action n°2 : Mettre en valeur nos féminines	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un tournoi féminin ouvert à tous chaque saison - Organiser des journées d'entraînement féminines
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Compétitrices - Féminines - Dirigeantes - Elus et partenaires
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Augmentation de 25% du nombre de licenciées féminines au sein du comité</p> <p>Long terme : Au moins la moitié des clubs du département possède 20% de licenciées féminines</p>

Objectif n°3 : Aider les clubs à développer leur offre d'activité

☐ Action n°1 : Accompagner les clubs dans l'encadrement de leurs joueurs	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de stages départementaux ouverts à tous les jeunes joueurs sur les vacances scolaires (au moins 3 par saison) - Organisation de journée de regroupement (y compris pour les séniors et vétérans)
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dirigeants - Cadres techniques - Compétiteurs - Jeunes
☐ Action n°2 : Accompagner les clubs dans l'ouverture de créneaux à de nouveaux publics	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à l'ouverture de créneau handisport et sport adapté - Développement de nouvelles formes de pratique (hardbat, tournois à thèmes, headis, ping en extérieur etc...) avec l'organisation de tournois interclubs - Valorisation de la prise de licence événementielle lors des actions de promotion
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dirigeants - Cadres techniques - Nouveaux licenciés
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Création de nouvelles offres de pratique dans les clubs du comité</p> <p>Long terme : Augmentation de 15% des licences du comité (traditionnelles et promotionnelles)</p>

○ **Axe 3 : La détection**

Objectif n°1 : Créer un groupe détection départemental	
☐ Action n°1 : Identifier les profils à fort potentiel	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer régulièrement avec les responsables des clubs pour cerner les profils à potentiel - Etre au plus près des clubs pour les aider dans le développement du joueur - Redynamiser les compétitions de détection : Premier Pas Pongiste / top détection
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - Compétiteurs - Cadres techniques
☐ Action n°2 : Valoriser et conserver les jeunes espoirs	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des actions adaptées au niveau du joueur et à ses envies (stages – regroupements – compétitions/tournois) - Communiquer régulièrement, lui proposer un chemin avec des objectifs - Ouvrir les discussions sur le haut-niveau
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - Cadres techniques - Dirigeants
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Participation au stage interdépartemental organisé par la ligue AURA</p> <p>Long terme : 3 joueurs susceptibles de suivre un cursus vers le haut-niveau</p>

Objectif n°2 : Accompagner les jeunes espoirs vers le niveau national	
☐ Action n°1 : Suivre l'évolution individuelle	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des joueurs du groupe espoir départemental chaque année - Entrée à la Section Allier Jeunes – Participation aux stages de ligue - Aide à la participation à des compétitions régionales ou nationales - Mettre en valeur la volonté du joueur : ses envies, son projet (sportif et scolaire)
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - Compétiteurs - Cadres techniques
☐ Action n°2 : Faire découvrir le haut-niveau	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à des compétitions ou tournois nationaux - Déplacement pour un évènement national ou international
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - Compétiteurs - Cadres techniques - Dirigeants
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : 2 joueurs au niveau national individuel</p> <p>Long terme : 2 joueurs du comité dans les équipes AURA au championnat de France des régions</p>

○ **Axe 4 : La performance**

Objectif n°1 : Mutualiser les compétences techniques du comité pour travailler ensemble	
☐ Action n°1 : Créer une équipe technique départementale	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les entraîneurs diplômés au sein du département - Organiser des réunions techniques 2 fois par saison pour planifier et évaluer les actions techniques - Travailler en cohésion vers les mêmes objectifs
<i>Quelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres techniques

<i>cibles ?</i>	- Dirigeants
☐ Action n°2 : Développer les entraîneurs indépendants	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une plateforme sur le site internet pour recenser les entraîneurs disponibles et les clubs dans le besoin d'encadrement pour quelques créneaux - Mettre en relation les entraîneurs indépendants et les clubs
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres techniques - Dirigeants
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Une équipe technique départementale composée d'au moins 6 membres</p> <p>Long terme : 100% des clubs qui le souhaitent peuvent disposer d'un entraîneur diplômé</p>

Objectif n°2 : Améliorer le rayonnement de notre comité sur la scène régionale et nationale

☐ Action n°1 : Permettre à nos meilleurs joueurs de s'entraîner et créer une émulation	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les créneaux Elite au sein des clubs - Organiser des actions départementales Elite avec un encadrement adapté : stages départementaux ouverts aux espoirs (-21 ans) – journées d'entraînement
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Compétiteurs - Cadres techniques
☐ Action n°2 : Organiser une compétition attractive pour nos meilleurs joueurs	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation du championnat d'Allier - Création d'une compétition départementale ou interdépartementale permettant aux meilleurs joueurs de se confronter (ex : Top 12)
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Compétiteurs - Dirigeants - Elus et partenaires
<i>Indicateurs</i>	<p>Moyen terme : Augmenter le nombre d'équipe au niveau régional et national du championnat par équipes</p> <p>Long terme : Augmenter le nombre de joueurs numérotés au sein du comité</p>

Objectif n°3 : Pérenniser notre structure d'entraînement départementale : Section Allier Jeunes

☐ Action n°1 : Promouvoir une structure d'entraînement avec des objectifs et des moyens	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'objectifs précis pour la Section Allier Jeunes - Construction des attentes avec les clubs et les cadres techniques
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres techniques - Dirigeants - Jeunes - Compétiteurs - Elus et partenaires
☐ Action n°2 : Développer la structure départementale comme un outil au service de la performance	
<i>Comment ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Un encadrement dédié avec des entraîneurs diplômés et des relanceurs - Développer la cohésion départementale avec la formation d'un groupe de joueurs qui apprécient travailler ensemble - Un outil pour aider les clubs à l'entraînement de leurs meilleurs joueurs
<i>Quelles cibles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres techniques - Dirigeants

	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - Compétiteurs - Elus et partenaires
<i>Indicateurs</i>	<p><u>Moyen terme</u> : Une structure départementale qui accueille les meilleurs joueurs de chaque catégorie</p> <p><u>Long terme</u> : Obtention d'un podium aux Intercomités</p>

VII - Annexes :

Fonction	NOM	Prénom	Adresse	N° Téléphone	Adresse e-mail
Président	FEYDEL	Thomas	5, Rue des Feuillants 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER	06.25.16.86.03	tfeydel@gmail.com
Vice-Président	LACROIX	Jean	72, Avenue Gilbert Roux 03300 CUSSET	06.17.83.73.45 04.70.31.58.12	jean.lacroix16@gmail.com
Trésorière Générale	REVIDON	Isabelle	Les Goudronnières 03210 SOUVIGNY	06.85.17.99.56 09.51.35.85.08	isacharles04@gmail.com
Trésorière Générale Adjointe	RENAUD	Bernadette	31, Rue du Verger 03400 YZEURE	06.87.90.62.60 04.70.46.01.18	bernadette.renaud000@orange.fr
Secrétaire Général	LECUIRE	Alain	6, Rue du 11 Novembre 03200 VICHY	04.70.31.01.70	alain.lecuire@gmail.com
Secrétaire Général Adjoint	CHAUDAGNE	Alain	29, Rue des Peupliers 03300 CUSSET	06.95.49.29.31	alch03@neuf.fr
Responsable technique départemental Responsable Commission jeunes	FEYDEL	Pierre	11, Rue de Provence 03300 CUSSET	06.78.04.78.96	pfeydel25@gmail.com
Responsable Commission sportive	PEGAND	Bernard	11, Rue Burnaud 03260 SAINT GERMAIN DES FOSES	06.74.24.16.95 04.70.59.66.85	astt.crechy@orange.fr
Responsable Commission arbitrage et règlements	GAULMIN	Yves	3, Rue de Pologne 03300 CUSSET	06.08.86.50.25	y.gaulmin-diags@orange.fr
Responsable Commission développement - communication	FEYDEL	Thomas	5, Rue des Feuillants 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER	06.25.16.86.03	tfeydel@gmail.com
Référent Mutation	ANTOINE- MICHARD	Xavier	19, Avenue Ambroise Croizat 03410 DOMERAT	06.78.57.22.19	xantoinemichard@gmail.com
Membre	MANISSOL	Pascal	8, Rue de Franche Comté 03300 CUSSET	06.50.96.55.83	club@ttcusset.com
Membre	RIGAUD	Cyril	97, Rue du Bourzat 03260 SAINT GERMAIN DES FOSES	06.65.67.92.18	rigaud.cyrille@neuf.fr
Membre	VEDRINE	Nadège	77, Route de Vichy 03260 SAINT GERMAIN DES FOSES	06.88.04.24.48	robert.veurdy@wanadoo.fr